

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Le 20 mai, la Commission européenne a publié sa stratégie « De la ferme à la table ». Pour nous, les agri-culteurs et agricultrices, cette stratégie représente « une dernière chance » de rééquilibrer la filière agro-alimentaire. Il s'agit de préserver ce qui reste du système des exploitations agricoles familiales de l'Union européenne et de reprendre le contrôle et la direction de la filière agroalimentaire de l'UE qu'avaient accaparés les sociétés de vente au détail qui ont le plus grand intérêt à conserver le système actuellement « en panne ».

Les défis auxquels sont confrontés l'agriculture et la production alimentaire dépassent presque l'imagination. Il faut produire davantage de denrées alimentaires pour une population croissante, mais de manière de plus en plus durable, ce qui veut dire réduire, voire abandonner, les moyens traditionnels d'augmenter l'offre. Les agriculteurs acceptent à la fois la réalité scientifique et l'ampleur du défi qui doit être relevé. Je suis persuadé que le point de départ choisi par l'UE sera l'élément déterminant, en dernière instance, de la réussite de la stratégie « De la ferme à la table ». Cela veut dire inverser obligatoirement cette démarche traditionnelle de l'UE qui considère que l'élément crucial est de livrer des denrées alimentaires bon marché au commerce de détail et de mettre tout au service de cet objectif.

C'est précisément cet objectif qui a le plus contribué, par exemple, aux niveaux stupéfiants de gaspillage alimentaire actuels – 20 % selon les notes d'information de la stratégie « De la ferme à la table ».

ICMSA et d'autres organisations agricoles ont longtemps soutenu qu'au lieu de construire le système à l'envers, en partant d'une position qui privilégiait la vente au détail de denrées alimentaires de qualité supérieure à bas prix, le système devrait commencer par la durabilité des denrées alimentaires et celle des communautés agricoles qui les produisent.

Réformer notre système d'approvisionnement alimentaire actuel, qui est en panne, s'apparente à résoudre tout autre problème de premier abord insoluble : la première étape est vitale. Si cette première étape est incorrecte, chaque étape suivante nous éloignera de la solution. La question absolument fondamentale, à laquelle nous aurons la réponse demain, est de savoir si la première étape de l'UE sera de s'acheminer vers une solution ou de poursuivre sur la voie actuelle qui nous a menés au bord du précipice. La solution doit commencer par le paiement par les sociétés et les entreprises du prix réel des denrées alimentaires qu'elles consomment : la politique de la « nourriture bon marché » préconisée et mise en œuvre par les entreprises de vente au particulier et approuvée par les responsables politiques a sapé la durabilité environnementale et détruit complètement la viabilité économique des communautés agricoles qui produisaient nos aliments. C'est là que devrait commencer le parcours et nous devrions, ensuite, aller de l'avant.

Mais si demain, on nous dit dès le départ que la stratégie ne voit pas ou ne veut pas de changements chez les consommateurs ou le commerce de détail, nous saurons que tout le monde aura perdu son temps. Les agriculteurs et agricultrices n'accepteront pas une stratégie se limitant strictement à leur imposer de nouvelles restrictions. La stratégie doit garantir un prix correct de denrées alimentaires durables et, dans le cadre de cette stratégie, le recours aux

EMB bulletin juin 2020

Comment obtenir de manière constructive l'adhésion des agriculteurs pour le Pacte vert et la stratégie « De la ferme à la table » ?

Le 1er juin 2020 : Journée mondiale du lait – Regardons de l'avant pour un secteur laitier socialement et écologiquement durable

Évolutions actuelles en Europe dans le contexte de la crise du coronavirus

Faire son beurre ou avoir des excédents de lait ?

Des actions du BDM autour du lait en poudre dans huit villes

Directive nitrates : des informations sur les pays

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

importations de pays tiers pour compromettre la production alimentaire durable doit cesser.

Pat McCormack, membre du Comité directeur de l'EMB et président d'Irish Creamery Milk Supplier Association (ICMSA)

Comment obtenir de manière constructive l'adhésion des agriculteurs pour le Pacte vert et la stratégie « De la ferme à la table » ?

© EMB

Le 20 mai, la Commission européenne a présenté sa très attendue [stratégie « Farm to Fork »](#) – « De la ferme à la table ». Cette stratégie formule une série d'objectifs visant à rendre l'agriculture plus durable d'ici à 2030. L'European Milk Board avait formulé en amont des propositions concrètes concernant les

éléments-clés du Pacte vert et de la stratégie « De la ferme à la table ».

Les points suivants sont essentiels pour que la réforme soit acceptable et puisse être mise en œuvre avec succès (voir note d'information de l'EMB en [allemand](#) ou en [anglais](#)) : les agriculteurs et agricultrices ont besoin de tirer de leur travail dans la production agricole des recettes qui leur permettent d'assurer la pérennité de leur exploitation et de pourvoir suffisamment aux besoins économiques de leurs familles. Nous avons donc besoin de prix du lait rémunérateurs et d'un instrument de gestion de crise inscrit dans la PAC afin de permettre au secteur laitier de résister aux crises. Le coût des nouvelles normes environnementales ne peut pas être mis à la charge des producteurs. Les agriculteurs et agricultrices sont prêts à apporter leur contribution à la protection de l'environnement et du climat, mais seulement

s'ils en ont les moyens économiques.

C'est pourquoi les conditions cadres doivent être prévues de manière à ce qu'il soit possible pour les agriculteurs de couvrir, grâce aux prix de leurs produits, tous les facteurs qui entrent dans la production de lait, y compris le travail investi. Si cette condition fondamentale est remplie, les producteurs et productrices, le maillon le plus faible de la chaîne alimentaire sur lequel on répercute systématiquement de nombreux coûts et pertes, seront en mesure de soutenir et de mettre en œuvre les réformes. Ils pourront ainsi participer activement à l'amélioration de la durabilité du secteur agricole de l'Union européenne. D'un point de vue de politique agricole, des prix rémunérateurs sont indispensables pour donner aux exploitations un socle économique solide et pour les équiper face aux exigences et aux réformes à venir.

Extrait de la note d'information de l'EMB sur la stratégie « De la ferme à la table » en [allemand](#) ou en [anglais](#)

Le 1er juin 2020 : Journée mondiale du lait – Regardons de l'avant pour un secteur laitier socialement et écologiquement durable

Même si pour nous, les producteurs de lait et nos vaches, la vie tourne 365 jours par an autour du lait, le 1^{er} juin – la Journée mondiale du lait – reste une date particulière. C'est un jour où nous devons regarder de l'avant. Un jour où nous voulons montrer ce qui constitue un secteur laitier équitable et durable, aussi bien d'un point de vue social qu'écologique. Un jour où nous soulignons une fois de plus que les conditions cadres nécessaires doivent être mises en place au niveau politique : la stratégie « De la ferme à la table » doit être améliorée.

© EMB

Notre secteur est :

- **équitable** si le produit, le lait, se vend à des prix rémunérateurs, et il est **équitable** pour les personnes qui travaillent dans l'agriculture si elles sont rémunérées correctement pour leur travail ;
- **socialement et écologiquement durable** quand les agriculteurs et agricultrices emploient des modes de production d'intérêt écologique, dont les coûts plus élevés sont couverts par les prix – ces surcoûts ne sont donc pas supportés par les producteurs.

Pour le président de l'European Milk Board (EMB), Erwin Schöpges, les conditions citées ci-dessus ne relèvent pas de l'utopie. Elles peuvent être réalisées si la volonté sociétale et politique pour cela est suffisamment forte : « Nous sentons partout dans la société une grande envie de changement, une recherche de sens et d'un mode de vie équitable. La crise du COVID-19 nous a, encore une fois, montré clairement à quel point nous dépendons les uns des autres et l'importance cruciale des personnes qui travaillent chaque jour à notre approvisionnement. Elles sont aussi essentielles que la gestion raisonnée de nos ressources écologiques. Quelque chose doit donc changer. » Cette quête, qui traverse la société, d'un mode de vie et de production durable et responsable est un moteur qui peut permettre de faire émerger des mesures concrètes.

Pour le secteur laitier, ces mesures doivent porter en particulier sur les éléments suivants :

Avec ses propositions sur le Pacte vert et la stratégie « De la ferme à la table », la Commission européenne s'efforce actuellement de répondre aux demandes de la société en faveur de plus de durabilité. « Il est bien sûr très important que la Commission réagisse à ces demandes. Pour le développement durable de l'UE, mais aussi certainement pour sa propre justification politique », explique Erwin Schöpges. « Toutefois, pour renforcer le caractère durable de sa stratégie, elle doit s'assurer le concours de tous ceux qui devront mettre ces concepts en pratique. Dans le secteur agricole, il s'agit surtout des agriculteurs et agricultrices. »

Cependant, ces derniers ont besoin d'un cadre qui mette un terme à l'exploitation à laquelle ils sont actuellement soumis. Cela signifie donc des prix rémunérateurs, un revenu équitable et une véritable amélioration de leur position dans la chaîne de création de valeur. Il est aussi extrêmement important que les surcoûts qu'impliquent des normes plus strictes ne restent pas à la charge des producteurs. Cela ne ferait, en effet, qu'aggraver la situation d'exploitation que nous connaissons actuellement.

Sieta van Keimpema, la vice-présidente de l'EMB, souligne que les propositions actuelles de l'UE sont très insuffisantes sur ce sujet : « Ces aspects essentiels sont encore clairement négligés dans la stratégie « De la ferme à la table » et dans la réforme actuelle de la PAC. Il est difficile de voir comment cela peut stabiliser la situation des producteurs et ne pas l'aggraver davantage. » Sieta van Keimpema invite donc les institutions européennes à accorder suffisamment d'attention à ces points dans une version corrigée. « Ce n'est qu'ainsi que nous développerons un concept durable réussi pour l'UE », affirme Mme van Keimpema. Comme le souligne encore leur vice-présidente, les producteurs et productrices de lait de l'EMB entendent faire preuve d'optimisme et regarder de l'avant avec l'UE pour définir conjointement les conditions cadres d'un avenir véritablement durable, du point de vue social autant qu'écologique. Ils ont déjà fait parvenir des propositions en ce sens à la Commission européenne il y a quelques semaines.

Communiqué de presse de l'EMB du 29 mai 2020

Évolutions actuelles en Europe dans le contexte de la crise du coronavirus

© Thomas Schmidt

Pour les producteurs et productrices de lait européens, les répercussions engendrées depuis plusieurs semaines par le coronavirus coïncident maintenant avec le pic de production laitière au printemps.

Nous vous informons ci-dessous dans quelle mesure les États membres ont eu recours aux **mesures politiques** de la Commission européenne ainsi que de la **situation actuelle** en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en France, en Irlande, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, au Portugal et en Suisse. Vous verrez également quelle est la situation actuelle du marché à la lumière d'**indicateurs de marché** clés tels que l'indice Global Dairy Trade (GDT), le prix du lait sur le marché spot et les cours du beurre et du lait écrémé en poudre dans l'UE.

Mesures politiques prises par la Commission européenne

Les États membres de l'UE ont recours au stockage privé

Le stockage privé de lait écrémé en poudre, de beurre et de fromage a été ouvert le 5 mai 2020. Jusqu'à présent, les États membres ont proposé des volumes de près de 4 800 tonnes de lait écrémé en poudre, de 31 000 tonnes de beurre et d'environ 38 000 tonnes de fromage. Cinq pays ont déjà épuisé leur contingent national de fromage (Irlande, Espagne, Italie, Suède et Royaume-Uni).

Chiffres actuels du stockage privé dans les États membres de l'UE

Informations de nos organisations dans les différents pays

Belgique

Le prix du lait se situe entre 27 et 28,5 centimes par litre.

Danemark

Le prix d'Arla Foods se situe entre 32,3 et 33,3 centimes par litre cette année.

Allemagne

Pour le lait du mois d'avril, de nombreuses laiteries ont baissé le prix de 1 à 3 centimes, 3 centimes étant l'exception. Le

prix moyen du lait au niveau national devrait s'établir à 31,5 centimes par kilogramme. Jusqu'à présent, aucune organisation de producteurs en Allemagne n'a mis en œuvre les mesures de planification de la production activées par la Commission européenne.

La position actuelle de nombreux responsables politiques allemands est que le secteur devrait maintenant appliquer les mesures de crise (modèles à prix fixes et multiples, marchés des contrats à terme, etc.) contenues dans la stratégie sectorielle 2030. En dehors du stockage privé, aucune autre mesure n'a été annoncée, à l'exception bien sûr de la possibilité de recourir aux programmes d'aide mis en place dans le cadre de la crise déclenchée par le coronavirus (subventions, prêts, indemnités de chômage partiel, etc.).

France

Le prix de base se situe entre 29,5 et 34,5 centimes par litre avec une légère tendance à la hausse. L'interprofession laitière française a débloqué une enveloppe de 10 millions d'euros pour inciter les éleveurs laitiers à réduire leur production de manière volontaire. Tout volume non produit sera indemnisé à hauteur de 320 € par 1 000 litres. Cette mesure ne s'applique que pour 2 à 5 % de réduction par rapport à 2019.

Irlande

Le prix du lait a baissé de 3 centimes par litre en moyenne pour les mois de mars et d'avril et se situe entre 28 et 30 centimes par litre. L'Irlande est actuellement au pic de sa production laitière. Le contingent de fromage pour le stockage privé a déjà été atteint. Le beurre et le lait écrémé en poudre sont également stockés.

Italie

Le prix moyen actuel est de 33 à 35 centimes par litre. Par rapport à février, le prix a baissé de 20 %. La possibilité pour les organisations de producteurs et inter-professionnelles de planifier la production n'a pas été mise en œuvre en Italie. La COPAGRI et l'APL sont en contact avec les gouvernements national et local ainsi que d'autres organisations agricoles afin de proposer une réduction des volumes à l'échelle de l'Union européenne.

Lettonie

En avril, le prix moyen du lait en Lettonie était de 28,4 centimes par kilogramme, ce qui représente une baisse de 7,5 % par rapport au mois précédent (30,7 ct par kg). Les prévisions du prix du lait pour le mois de mai sont de 25,9 centimes par kilogramme.

Lituanie

Le prix moyen du lait pour le mois d'avril est de 28,2 centimes par kilogramme. Par rapport au mois précédent, cela représente une baisse de 9,2 %. Pour les mois d'avril et de mai, une aide gouvernementale d'environ 77 euros par vache laitière est prévue. Toutefois, la mesure doit encore être validée par la Commission européenne. Un soutien national aux laiteries est prévu à partir du mois de juin pour compenser les pertes subies dans le cadre des exportations. Toutefois, cette mesure est soumise à une condition : les laiteries s'engagent à payer aux producteurs de lait le prix moyen des mois correspondants en 2017-2018. Cette mesure n'a pas encore été approuvée.

Portugal

Le prix du lait pour le mois de mars est de 30,4 centimes par kilogramme. Les grandes coopératives et les laiteries continuent de payer le même prix, tandis que les petites coopératives annoncent une baisse de 1,5 à 2 centimes par kilogramme pour mai et juin.

Le Portugal a eu recours au stockage privé de lait écrémé en poudre et de beurre. La possibilité pour les organisations de producteurs et les organisations inter-professionnelles de planifier la production n'a pas été mise en place. Un rapport du Ministère de l'agriculture souligne que les producteurs de fromage de brebis et de chèvre ne trouvent pas de débouchés parce que le secteur de la restauration et les marchés sont fermés. Ces produits de qualité ne font pas non plus partie des achats prioritaires des ménages.

Suisse

Le prix du lait a continué à baisser en mai. La raison invoquée est le faible prix du lait écrémé en poudre dans l'UE. Cependant, le prix du lait n'est que légèrement inférieur au niveau habituel pour le printemps. Le coronavirus a plutôt peu d'influence ici par rapport aux pays voisins. La situation a pu en partie être compensée, car les consommateurs achètent intentionnellement des produits suisses dans les magasins, le tourisme d'achat n'a pas lieu et le prix du lait est plus avantageux dans le commerce de détail que dans le secteur de la restauration. En Suisse, on observe depuis un certain temps déjà une baisse du volume de lait, que les transformateurs n'ont pas vu venir et ne veulent pas reconnaître. Par conséquent, aucun appel à la réduction des volumes n'est lancé. Au contraire, les importations de

beurre s'expliquent en partie par la diminution des volumes.

Indicateurs de marché

Dans l'UE, le **volume de lait produit** a augmenté de 2,8 % de janvier à mars 2020 par rapport à la même période l'année dernière. Le prix du lait dans l'UE-27 pour le mois d'avril a encore baissé de 0,5 % et est estimé à 34,23 centimes par kg.

Le **prix du beurre de l'UE** est de 295 euros par 100 kg. Cela représente une augmentation de 2,6 % au cours des quatre dernières semaines. Le **prix du lait écrémé en poudre de l'UE** est de 203 euros par 100 kg, ce qui correspond à une hausse de 4,1 % ces quatre dernières semaines.

Une légère reprise de 1 % peut être observée dans l'**indice Global Dairy Trade** (auparavant, -4,2 % et -0,8 %, respectivement). Par rapport au mois précédent, le prix moyen sur le **marché spot italien** monte à 31,13 centimes par kg en mai (-19,7 % par rapport à mai 2019).

Les cours des **contrats à terme pour les produits laitiers** à la bourse européenne de l'énergie (EEX) ne varient pratiquement pas. Au 26 mai, le prix des contrats pour le lait écrémé en poudre pour le mois d'août ont augmenté de 0,4 % à 2 235 euros par tonne en comparaison hebdomadaire.

Mesures de gestion de crise

Les décideurs politiques doivent maintenant mettre en œuvre au niveau européen un programme de réduction volontaire de la production avec plafonnement, sur la base du [Programme de responsabilisation face au marché \(PRM\)](#).

Pour cela, les points suivants doivent être pris en compte :

1. Il est absolument indispensable que la production des fermes laitières ne participant pas au programme de réduction des volumes **soit plafonnée**. Cela signifie que les producteurs qui augmenteraient leur production pendant la phase de réduction devront s'acquitter d'une pénalité. **Pourquoi ?** Si la production laitière n'est pas plafonnée, les effets positifs d'une réduction volontaire des volumes auront moins d'impact.

2. Le **bonus par litre de lait non produit** doit être assez élevé pour que suffisamment de producteurs de lait participent au programme.

- Lors de l'activation du programme de réduction des volumes en 2016/2017, l'UE avait versé **14 centimes** par kilogramme de lait non livré. Cette incitation financière n'est cependant pas suffisante pour encourager assez de producteurs à participer au programme. La France, par exemple, avait ainsi décidé en 2016/2017 de majorer le bonus au niveau national. Le montant final du bonus en France s'élevait donc à **24 centimes** pour une réduction maximale de volume de 5 % (par rapport à la même période de l'année précédente).

Il faut impérativement suivre cet exemple, afin de garantir le succès d'une réduction volontaire des volumes.

Il est maintenant important que l'UE agisse pour résoudre efficacement les problèmes qui apparaissent. Nous avons une chance d'éviter que le secteur laitier ne plonge dans une crise profonde. **Pour ce faire, les mesures adéquates doivent être prises immédiatement.**

European Milk Board, 28 mai 2020

Faire son beurre ou avoir des excédents de lait ?

Helmut Petschar, président de l'Association des transformateurs de lait d'Autriche (VÖM, Vereinigung Österreichischer Milchverarbeiter) et directeur de Kärntnermilch, la onzième plus grande laiterie d'Autriche, réclame une réduction des volumes au niveau européen. Cette mesure doit permettre de stabiliser les prix du lait et d'envoyer à la distribution un signal pour s'opposer à la pression sur les prix.

© Kärntnermilch

Comment la situation sur le marché du lait autrichien a-t-elle changé depuis le début de la crise de coronavirus ?

La fermeture du secteur de la restauration a signifié que les laiteries ne pouvaient plus écouler leurs grands conditionnements de crème, de lait, de yaourt, etc. Le commerce de détail a acheté davantage certains produits car les gens mangent plus à la maison. Cependant, les mois d'avril et de mai sont ceux où la production de lait est la plus importante en Autriche. Certaines laiteries ont donc encore trop de lait et ont dû prendre des mesures individuelles. Par exemple, nous, Kärntnermilch, avons demandé à nos éleveurs de réduire leurs livraisons de 10 % en avril et mai. Notre objectif est très clair : nous cherchons à maintenir le prix du lait le plus longtemps possible à un niveau stable.

Quelles mesures souhaiteriez-vous voir adopter au niveau européen ?

Je pense qu'il est important que nous ayons une réduction des volumes à l'échelle de l'UE, afin de stabiliser les prix et pour envoyer un signal à nos partenaires commerciaux et aux consommateurs. Lorsque Kärntnermilch a décidé de réduire les volumes, nos partenaires commerciaux nous ont immédiatement offert leur aide pour organiser des offres spéciales. Mais cela ne sert à rien. Une mesure de réduction à l'échelle européenne, avec des aides correspondantes et attribuées par la Commission européenne, serait plus efficace. Il faut pour cela que les éleveurs soient indemnisés pour les volumes de lait qu'ils ne livrent pas. Le stockage privé peut aider mais les volumes stockés devront bien être mis sur le marché un jour.

Dans quel délai pensez-vous qu'une réduction des volumes dans l'UE soit réalisable ?

Voilà bien la problématique qui nous occupe tous. Si de telles mesures sont prises, elles doivent venir vite ; on ne peut pas attendre l'automne. Il faudrait être prêt pour avril, mai ou juin, afin de pouvoir réagir vite.

La France prévoit 10 millions d'euros d'aides par le biais de son organisation interprofessionnelle. Qu'en pensez-vous ?

Dans un premier temps, je pense qu'il sera nécessaire de mettre en place des mesures d'aides à l'échelle de l'UE, afin qu'elles s'appliquent partout. J'estime que ce serait plus efficace.

Que pensez-vous de l'attitude du commerce alimentaire de détail dans la crise du coronavirus ?

Récemment, nous avons vu la distribution se présenter dans les médias comme notre sauveur à tous. Le fait est qu'il n'y aurait pas de sécurité des approvisionnements si les agriculteurs et agricultrices ainsi que les laiteries ne produisaient pas chaque jour. C'est justement dans cette phase que nous avons constaté l'importance d'avoir des structures paysannes et des entreprises régionales de transformation.

Quelles sont les attentes des consommateurs ?

En ce moment, ils ne s'attendent pas à des baisses de prix mais ils sont heureux de pouvoir trouver des produits de qualité à un prix raisonnable. Ils achètent même de plus en plus de produits locaux. Ce ne sont d'ailleurs pas le lait et les produits laitiers qui font grimper les prix. J'en appelle à la raison et au sens du devoir du commerce alimentaire de détail, pour qu'il ne profite pas de cette phase pour faire baisser les prix, ce qui mettrait en danger l'existence même des exploitations paysannes et détruirait les structures en place. C'est un risque que je vois actuellement se profiler.

Un extrait de l'entretien (en allemand) «Milchbauern: Wir brauchen Handel und Konsumenten » (Éleveurs laitiers : nous avons besoin de la distribution et des consommateurs) de Claudia Jung-Leithner, pour la Chambre d'agriculture

Des actions du BDM autour du lait en poudre dans huit villes

© BDM

Début mai, le BDM a organisé, avec d'autres organisations membres de l'EMB, des actions pour protester contre l'ouverture du stockage privé décidée par la Commission européenne. Cette mesure était réclamée par les organisations de l'industrie laitière et les syndicats agricoles. D'après la Commission européenne, le stockage de 140 000 t de beurre, 90 000 t de lait écrémé en poudre et 100 000 t de fromage doit être subventionné à hauteur

de 30 millions d'euros.

Le BDM et d'autres organisations du monde agricole voient dans cette ouverture du stockage privé les prémices de l'accumulation de réserves considérables, qui pèseront longtemps sur le marché du lait. Afin de dénoncer, publiquement et dans les médias, l'effet délétère de cette mesure, le BDM a manifesté dans huit villes d'Allemagne en y dressant une pyramide de lait en poudre. Après un début à Berlin le 7 mai, des pyramides de lait en poudre ont été érigées dans sept autres villes. À chaque station, des ministres de l'agriculture des états fédérés, mais aussi des membres des parlements régionaux et surtout de nombreux représentants de la presse, de la radio et de la télévision, étaient présents sur place. Nous avons réussi à faire passer haut et clair le message que le stockage de beurre, de lait en poudre et de fromage ne pouvait pas être la réponse à une crise laitière mondiale. Tôt ou

tard, les produits laitiers stockés retomberont littéralement sur le dos des agriculteurs et agricultrices en faisant pression sur les prix versés aux producteurs de lait.

Les producteurs de lait du BDM demandent donc plutôt une réduction obligatoire, limitée dans le temps et à l'échelle de l'UE, des excédents de lait afin de prévenir rapidement et efficacement les pertes de création de valeur pour les éleveurs laitiers.

Conférence virtuelle des ministres de l'agriculture des états fédérés du 8 mai : abandon de l'objectif de renforcer la position des éleveurs laitiers

Les ministres ont fait le constat exact que la pandémie avait, dans son ensemble, un impact considérable sur les marchés agricoles en raison des transferts de flux de marchandises des gros consommateurs vers le commerce de détail et à cause des limitations strictes s'appliquant aux exportations. Il est aussi vrai que les différents acteurs du marché sont affectés à des degrés très divers.

L'ouverture du stockage privé en tant qu'instrument de gestion de crise soi-disant adapté pour le marché du lait a été confirmée une nouvelle fois. De plus, les ministres ont adopté à l'unanimité – ou du moins sans qu'une opinion divergente n'ait été enregistrée – des modèles de gestion laitière volontaires et liés aux entreprises.

Les décisions de cette conférence relatives au lait sont une capitulation devant l'industrie laitière et un affront fait aux éleveurs laitiers ; elles sont pétries de tant de contradictions et d'hypothèses erronées qu'il est d'ores et déjà clair que rien de cela ne permettra de procéder à l'assainissement du marché dont les éleveurs laitiers ont tant besoin.

Johannes Fritz, Bundesverband Deutscher Milchviehhalter e.V. (BDM)

Directive nitrates : des informations sur les pays

Nous poursuivons notre série avec des articles sur les Pays-Bas et l'Italie. Aux Pays-Bas, on attend actuellement le résultat de la prolongation de la dérogation azote. Une réglementation adéquate sur les engrais revêt également une grande importance en Lombardie, la plus grande région laitière d'Italie.

© Myriam Zilles, Pixabay

La politique des engrais aux Pays-Bas

La politique sur les engrais repose sur la directive européenne nitrates qui limite la quantité admissible de nitrates présents dans les nappes phréatiques et les eaux douces superficielles à un maximum de 50 mg par litre d'eau souterraine. Aux Pays-Bas, les dispositions réglementant l'épandage d'engrais font l'objet de programmes d'action d'une durée de quatre ans.

La directive nitrates prévoit comme norme pour l'épandage d'engrais d'origine animale une limite de 170 kg d'azote par hectare. Les Pays-Bas ont bénéficié de cette dérogation jusqu'au 31 décembre 2019. Une prolongation de cette dérogation depuis le 1^{er} janvier 2020 est actuellement en cours de négociation à Bruxelles. Le résultat de ces négociations est attendu au printemps 2020.

Aux Pays-Bas, le lisier, le fumier, la fumure et l'élimination des excédents sont réglementés par la loi sur les engrais, ainsi que les décrets d'application de cette loi. Dans la « crise des nitrates » qui sévit actuellement, des amendements à la loi sur la protection des animaux d'élevage ont été introduits par le biais de dispositions relatives aux rations de fourrage (teneur minimale en protéines) dans la « loi d'urgence sur les nitrates » du 30 décembre 2019. Le non-respect de cette loi est considéré comme un délit économique et passible d'amendes élevées ou de peines de prison.

La Ministre de l'agriculture néerlandaise a lancé en 2018 un débat sur la réforme de la politique des engrais, dans l'objectif de parvenir à une agriculture circulaire plus efficace.

Dutch Dairymen Board (DDB)

Directive nitrates : la situation en Lombardie

Avec un peu plus de 500 000 vaches laitières sur les 1,7 millions que compte le pays, la Lombardie est la plus grande région laitière d'Italie. Près de cinq des onze millions de tonnes de lait produites chaque année dans toute l'Italie proviennent de cette région du nord du pays. Pour les producteurs et productrices de lait, une réglementation adéquate sur les engrais est donc indispensable.

La directive européenne sur les nitrates a été transposée en Lombardie par la loi 37/93 et les plans d'action régionaux sur quatre ans. Une majorité des plaines de la région est classée en zone à risque et donc soumise à une limite de 170 kg d'azote par hectare. Par contre, les zones montagneuses sont presque entièrement classées en zone sans risque de pollution aux nitrates, avec une limite admissible de 340 kg d'azote par hectare. Les exploitations d'élevage doivent avoir une capacité minimale de stockage de 120 jours pour le lisier et de 90 jours pour le fumier, alors que ces limites sont réduites à 90 jours pour tous les types de purin dans les zones montagneuses.

De plus, toutes les exploitations doivent déposer annuellement une déclaration de nitrates à la région, en indiquant notamment le rapport entre la pollution en azote et la surface disponible (non conforme pour environ 15 % des exploitations), les quantités de stockage solide et liquide (non conforme pour environ 5 % des exploitations pour le stockage liquide) et enfin la répartition des épandages dans le temps. Environ 14 000 rapports sont établis chaque année.

De plus, la région de Lombardie procède chaque année à une série de contrôles individuels, environ 400 par an, en particulier au sein d'un groupe représentatif « à risque » dont un tiers des exploitations présente généralement des non-conformités, passibles de sanctions correspondantes.

Dans l'ensemble, malgré certaines zones critiques limitées géographiquement, la situation semble être sous contrôle et en voie d'amélioration – tout cela grâce aux efforts conjoints de la région de Lombardie et des exploitations agricoles.

Roberto Cavaliere, APL Italie

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juin-2020.html>